

Rétribution cotisable d'un responsable d'une ressource de type familial ou d'une ressource intermédiaire RQAP et RRQ

Ce formulaire s'adresse à vous si, au cours d'une année d'imposition, vous êtes responsable d'une ressource de type familial ou d'une ressource intermédiaire et que vous accueillez à votre lieu principal de résidence un maximum de neuf usagers qui vous sont confiés par un ou plusieurs établissements publics visés par la Loi sur les services de santé et les services sociaux.

Ce formulaire vous permet d'établir votre rétribution cotisable, c'est-à-dire votre rétribution admissible servant à déterminer votre cotisation au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) ainsi que vos gains provenant d'activités comme ressource de type familial ou ressource intermédiaire servant à déterminer votre cotisation au Régime de rentes du Québec (RRQ).

Vous devez joindre ce formulaire dûment rempli à votre déclaration de revenus. Notez que, si vous êtes responsable d'une ressource de type familial ou d'une ressource intermédiaire avec une autre personne, celle-ci doit aussi remplir un exemplaire de ce formulaire et le joindre à sa déclaration de revenus.

Année d'imposition Numéro d'assurance sociale (NAS)

1 Renseignements sur le responsable

Nom	Prénom	
Adresse		
	Code postal	Ind. rég. Téléphone

2 Renseignements sur le second responsable (s'il y a lieu)

Nom	NAS	Part de la rétribution nette	Quote-part %

3 Rétribution cotisable

Rétribution nette (case A du relevé 29)

Dépenses payées pour l'année pour les services d'un assistant ou d'un remplaçant

Salaires et cotisations de l'employeur	+	2	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Frais payés pour un service de traitement de la paie	+	3	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Frais payés pour les services d'une personne (autre qu'un de vos employés) ou d'une société de personnes	+	4	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Additionnez les montants des lignes 2 à 4.	=	5	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Montant de la ligne 1 moins celui de la ligne 5. Si le résultat est négatif, inscrivez 0.	=	6	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Votre quote-part de la rétribution nette	x	7	<input style="width: 100%;" type="text"/> %
Multipliez le montant de la ligne 6 par le pourcentage de la ligne 7. Reportez le résultat à la ligne 40 de l'annexe L de votre déclaration de revenus.	=	8	<input style="width: 100%;" type="text"/>